



Bougival, jeudi 1 décembre 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/07016**Modifiant l'avis n° FR/2022/05834**

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Travaux de tiers (PROLONGATION
- DEMONTAGE - ECHAFAUDAGE)****SEINE AVAL - PONT D'ARGENTEUIL- PK 39.950**

Réduction du nombre de passes navigables (fermeture de la passe non naviguée) (Avirons - dans les deux sens, Bateaux à voile - dans les deux sens, Bateaux de police - dans les deux sens, Bateaux de secours - dans les deux sens, Embarcations de pêche - dans les deux sens, Embarcations de pêche - dans les deux sens, Engins motorisés de loisirs - dans les deux sens, jet-skis - dans les deux sens, Menue embarcation - dans les deux sens, Pénichettes - dans les deux sens, Plaisanciers - dans les deux sens, Ski-nautiques - dans les deux sens)

- **à partir du 10/01/2022 à 07:30 au 14/12/2022 à 17:30 - avec pour périodicité : Permanent**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
au pk 35.950 (DEMONTAGE - PASSE N2 PONT D'ARGENTEUIL) - Rive gauche

Appel à la vigilance (ECHAFAUDAGE) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 10/01/2022 à 07:30 au 31/03/2023 à 17:30 - avec pour périodicité : Permanent**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
entre les pk 35.422 (PONT SNCF) et pk 37.279 (PONT ACQUEDUC) - Toute la largeur de la voie

Un respect du gabarit (LIMITATION TIRANT D'AIR PASSE N°2) (tous les usagers - Défini par usagers...)

- à partir du 10/01/2022 à 07:30 au 14/12/2022 à 17:30 - avec pour périodicité : Permanent

o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 35.950 (DEMONTAGE - PASSE N2 PONT D'ARGENTEUIL) et pk 35.950 (DEMONTAGE - PASSE N2 PONT D'ARGENTEUIL) - Centre du chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le CD 95 **procède à la refecton du pont d'Argenteuil pk 39.950 du 10/01 au 31/03/2023 :**

Prolongation pour le démontage de l'échafaudage aux dates suivantes

- o **Prolongation d'une nouvelle reconduction pendant la période hivernale**
- - passe 1 du 25/01 au **30/01/2023 démontage de l'échafaudage** (passe non naviguée)
- - passe 2 du 04/05 au **09/12/2022 fin du démontage** (limitation du tirant d'air à 8.89m à la retenue normale)
- - passe 3 du 15/03 au **31/03/2023** (passe non naviguée)
- il est demandé
 - o d **observer une vigilance particulière**
 - o **de limiter la vitesse** au droit du chantier
 - o de **maintenir une veille VHF sur le canal 10.**

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

01/04/2023

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON